

Limoges, le 26 mai 2021

**Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 26 mai 2021**

---

**Compte rendu**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Legrand s'est réunie le 26 mai 2021 à « huis clos » sous la présidence d'Angeles Garcia-Poveda, Présidente du Conseil d'administration.

**I. Principaux résultats des votes de l'Assemblée Générale Mixte**

Toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration ont été approuvées à une **large majorité**.

L'Assemblée Générale a notamment adopté :

- le renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'administratrice d'**Annalisa Loustau Elia**, Présidente du Comité des rémunérations ; et
- la nomination de **Jean-Marc Chéry**, en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans.

En conséquence, sur un total de 12 membres<sup>1</sup>, le Conseil d'administration est constitué de :

- **neuf administrateurs indépendants**, soit un ratio de 75 %, supérieur au ratio minimum de 50 % recommandé par le Code de gouvernement d'entreprise de l'Afep et du Medef ;
- **cinq femmes**, soit une proportion de 42 % ;
- **cinq nationalités** : allemande, américaine, espagnole, française et italienne.

Le Conseil d'administration offre ainsi une composition en ligne avec les meilleures pratiques de place.

L'Assemblée Générale a également approuvé le versement d'un dividende de 1,42 € par action au titre de 2020<sup>2</sup>. Le détachement du dividende aura lieu le 28 mai 2021 et le paiement le 1<sup>er</sup> juin 2021.

**II. Modèle d'affaires au service d'une raison d'être et gestion responsable de la crise**

Au cours de l'Assemblée Générale, Benoît Coquart, Directeur général, est revenu sur le modèle d'affaires de Legrand. Positionné sur un large marché accessible, avec une offre étendue destinée à l'ensemble des bâtiments, le Groupe s'appuie sur de solides fondamentaux de croissance rentable et responsable dans la durée (innovation, acquisitions complémentaires de ses activités et une stratégie ESG<sup>3</sup> structurée depuis plus de 17 ans).

Il a été ensuite précisé que le développement de Legrand était également porté par une équipe de Direction pluridisciplinaire et expérimentée ainsi que des équipes responsabilisées, avec de solides processus de gestion.

Au service de l'ensemble des parties prenantes, ce modèle est ainsi incarné par une raison d'être communiquée en 2020 : **améliorer les vies en transformant les espaces où les gens vivent, travaillent et se rencontrent avec des infrastructures électriques et numériques et des solutions connectées qui sont simples, innovantes et durables**.

Benoît Coquart a précisé que le modèle de Legrand s'était également traduit par une mobilisation solidaire et responsable dès le début de la crise. Dans ce cadre, tout en accompagnant activement ses clients, Legrand s'est montré solidaire de ses communautés et a plus généralement fait appel à l'ensemble de ses parties prenantes de façon équilibrée.

---

<sup>1</sup> Hors administrateurs représentant les salariés.

<sup>2</sup> Distribution intégralement prélevée sur le bénéfice distribuable. Pour davantage d'informations, le lecteur est invité à se référer au communiqué de presse du 11 février 2021.

<sup>3</sup> ESG : Environnemental, Sociétal et Gouvernance.

La présentation des initiatives du Groupe s'est conclue par un rappel des mesures conjoncturelles et structurelles prises dans le cadre de la crise.

### III. Solides réalisations financières et ESG

Franck Lemery, Directeur financier, a ensuite commenté la solide performance financière et ESG de Legrand.

Ainsi, en dépit d'un retrait des ventes en 2020 (près de -8 %), la marge opérationnelle ajustée a démontré une très bonne résistance à 19 % du chiffre d'affaires et le *cash flow* libre s'est établi pour la deuxième année consécutive à plus d'un milliard d'euros.

Franck Lemery a également rappelé que 2020 marquait la deuxième année de la feuille de route RSE<sup>1</sup> 2019-2021, dont les objectifs déclinés au travers de trois axes (Environnement, Développement humain, et Ecosystème *business*) contribuent pleinement aux Objectifs de Développement Durable (ODDs) de l'ONU. Porté par de nombreuses réalisations en avance sur le plan de marche fixé, Legrand a ainsi enregistré un taux d'achèvement de sa feuille de route de 128 % sur l'année.

Il a par ailleurs été indiqué que Legrand avait démontré sa capacité à créer de la valeur dans la durée, notamment de 2010 à 2020, avant de détailler la solide performance financière du premier trimestre 2021. Sur cette base, Legrand a relevé ses objectifs annuels pour 2021, pleinement en ligne avec les objectifs moyen terme communiqués en février dernier<sup>2</sup>.

Franck Lemery a conclu en revenant notamment sur la répartition équilibrée de la valeur ajoutée entre les parties prenantes, dans la durée.

### IV. Modèle renforcé et adapté à l'après-crise

Benoît Coquart a rappelé la façon dont le modèle du Groupe s'était renforcé et était ainsi adapté à l'après-crise. Le développement de Legrand est notamment porté par des tendances de long terme auxquelles son offre répond en (i) investissant dans l'innovation, en (ii) développant son programme des objets connectés (Eliot), ou encore (iii) en lançant régulièrement des solutions destinées aux *datacenters*, à l'efficacité énergétique, aux nouveaux modes de travail ou encore à la sécurité et au confort.

Il a également été fait mention du rôle (i) des acquisitions dans le renforcement continu des positions du Groupe, avec 4 opérations en 2020 et des perspectives durables de croissance externe de qualité et (ii) de la digitalisation accélérée des *front-office* et *back-office*.

Benoît Coquart a conclu cette présentation en précisant que Legrand était également continuellement mobilisé sur une politique ESG ambitieuse, qui fait référence en matière de protection de l'environnement, de développement de la diversité au travail ou encore en termes d'exemplarité de sa gouvernance.

### V. Gouvernance et rémunérations

Michel Landel, Administrateur Référent et Président du Comité des nominations et de la gouvernance, a commenté les évolutions de la composition du Conseil d'administration. Il a ensuite présenté l'activité du Conseil et de ses Comités spécialisés en 2020, ainsi que le processus d'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration.

Annalisa Loustau Elia, Présidente du Comité des rémunérations, après avoir rappelé les principes de la politique de rémunération, a détaillé les résolutions relatives à la rémunération des mandataires sociaux soumises au vote des actionnaires : (i) les éléments de la rémunération versés à Gilles Schnepf, Angeles Garcia-Poveda et Benoît Coquart au titre de l'exercice 2020 et (ii) les politiques de rémunération attribuables au titre de l'exercice 2021 à la présidence du Conseil d'administration, aux administrateurs ainsi qu'au Directeur général.

L'ensemble des présentations de l'Assemblée Générale Mixte, comprenant les résultats des votes, ainsi que sa retransmission dans son intégralité et les réponses aux questions écrites sont disponibles sur le site Internet de Legrand [www.legrandgroup.com](http://www.legrandgroup.com), rubrique « INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES / Assemblées Générales / Assemblée Générale Mixte 2021 ».

<sup>1</sup> RSE : Responsabilité Sociétale de l'Entreprise.

<sup>2</sup> Pour davantage d'informations, le lecteur est invité à se référer au communiqué de presse du 11 février 2021.

## AGENDA FINANCIER :

- Détachement du dividende : **28 mai 2021**
- Paiement du dividende : **1<sup>er</sup> juin 2021**
- Résultats du premier semestre 2021 : **30 juillet 2021**  
Début de la « *quiet period*<sup>1</sup> » le 30 juin 2021
- Journée investisseurs (*Capital Markets Day*) : **22 septembre 2021**
- Résultats des neuf premiers mois 2021 : **4 novembre 2021**  
Début de la « *quiet period*<sup>1</sup> » le 5 octobre 2021

## A PROPOS DE LEGRAND

*Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel en fait une référence à l'échelle mondiale. Capitalisant sur des évolutions technologiques et sociétales qui ont un impact durable sur les bâtiments, Legrand a pour raison d'être d'améliorer les vies en transformant les espaces où les gens vivent, travaillent et se rencontrent avec des infrastructures électriques et numériques et des solutions connectées qui sont simples, innovantes et durables. Dans une démarche impliquant l'ensemble de ses équipes et de ses parties prenantes, le Groupe poursuit sa stratégie de croissance rentable et durable, tirée par les acquisitions et l'innovation avec le lancement régulier de nouvelles offres – dont notamment des produits connectés Eliot\* à plus forte valeur d'usage. Legrand a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 6,1 milliards d'euros. Le Groupe est coté sur Euronext Paris et intégré notamment au CAC 40 et au CAC 40 ESG (code ISIN FR0010307819).*

<https://www.legrandgroup.com>



*\*Eliot est le nom du programme lancé en 2015 par Legrand pour accélérer le déploiement dans son offre de l'Internet des Objets. Fruit de la stratégie d'innovation du Groupe, il vise à développer des solutions connectées et interopérables apportant un bénéfice durable à l'utilisateur particulier ou professionnel.*

<https://www.legrandgroup.com/fr/le-groupe/eliot-programme-objets-connectes>

**Communication financière**

Legrand  
Ronan Marc  
Tél : +33 (0)1 49 72 53 53

[ronan.marc@legrand.fr](mailto:ronan.marc@legrand.fr)

**Contact presse**

Publicis Consultants  
Laurence Bault  
Mob : +33 (0)7 85 90 63 36

[laurence.bault@publicisconsultants.com](mailto:laurence.bault@publicisconsultants.com)

<sup>1</sup> Période de suspension de toute communication en amont de la publication des résultats.